



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 74514

## Texte de la question

M. Christian Bataille souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et l'interroger sur l'enseignement des principes républicains et la laïcité dans les établissements scolaires. Après les événements dramatiques de janvier, il est désormais indispensable de renforcer les moyens accordés à l'instruction civique des élèves et de donner aux enseignants des moyens et des contenus pédagogiques appropriés. La laïcité n'est-elle pas comprise de tous les élèves alors qu'elle figure clairement dès les premiers mots de l'article premier de la constitution qui précise que la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Des principes clairs auxquels on peut ajouter la séparation des églises et de l'État, l'interdiction des signes religieux dans les services publics, le droit de croire ou de ne pas croire, d'avoir des convictions religieuses ou de ne pas en avoir, en étant libre penseur ou athée, qui sont au cœur de notre culture républicaine nationale et devraient être compris par les futurs citoyens. Il lui demande de lui préciser la manière dont l'instruction civique est actuellement dispensée, les textes qui régissent cet enseignement, le contenu des programmes définis par le ministère et si l'apprentissage de l'hymne national « La Marseillaise » est bien prévu avant l'issue de la scolarité obligatoire. Enfin, il lui demande quels moyens elle entend prendre pour rendre la République plus présente dans le contenu des enseignements.

## Données clés

**Auteur :** [M. Christian Bataille](#)

**Circonscription :** Nord (12<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 74514

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [24 février 2015](#), page 1276

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)